



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2024/2025

PROCÈS-VERBAL N°45

Réunion du : mardi 04 mars 2025

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

SENIORS - CHAMPIONNAT

28218446 PARIS 13 ATLETICO 2 / SARCELLES AAS 1 du 09/03/2025 (R1/A)

Demande de PARIS 13 ATLETICO pour jouer à 15h30,
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28222543 MEAUX ACADEMY CS 1 / NOISY LE SEC B. 93 du 26/01/2025 (R2/C)

La Commission reporte cette rencontre le 23 mars 2025.

28223637 PARIS ALESIA FC 1 / COLOMBIENNE ES 2 du 09/03/2025 (R3/D)

Courriel de la Mairie de Paris.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 09 mars 2025 à 15h00, sur le stade Suzanne LENGLEN n°1 à PARIS 15^{ème}.

Accord de la Commission.

28223512 SAINT MICHEL FC 91 1 / SALESIENNE DE PARIS 1 du 30/03/2025 (R3/B)

Demande de SAINT MICHEL FC 91 pour avancer le match au dimanche 23 mars 2025 à 15h, en raison d'un grand nombre de matchs sur les installations.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SALESIEENNE DE PARIS à transmettre au plus tard, le vendredi 21 mars 2025 à 12h00.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**1/2 FINALES à jouer le 27/04/2025**

53260947 - CRETEIL LUSITANOS US / RACING CLUB DE FRANCE
53260948 - NEUILLY SUR MARNE SFC / GARENNE COLOMBES AF

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

U20 – CHAMPIONNAT

R2/D

28226572 – TRAPPES ES 1 / PANTIN OFC 1 du 09/03/2025

Demande de TRAPPES ES 1 de reporter le match au 20/04/2025.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande (absence de motif).

R3/D

28228478 – SARTROUVILLE / RACING CLUB France du 09/03/2025

Courriel de SARTROUVILLE demandant la possibilité que RACING CLUB France accueille cette rencontre.
Accord de la Commission, sous réserve de l'accord du RACING CLUB FRANCE à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

R3/F

29219458 – DAMMARIE CITY 1 / VITRY CA 2 du 26/01/2025

La Commission reporte ce match au 23/03/2025.

U18 – CHAMPIONNAT**28214050 TRAPPES ES / JOINVILLE RC du 22/12/2025 (R2/B)**

Suite à la décision de Commission Régionale de Discipline du 05 février 2025 ayant donné **match à rejouer**.
La Commission donne la rencontre à rejouer **le 23/03/2025**.

Elle invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

28212678 PALAISEAU US 1 / FLEURY 91 FC 1 du 09/03/2025 (R1)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de PALAISEAU US de passer la rencontre sur le terrain n°1 du stade Georges COLLET à PALAISEAU,

Considérant que cette modification s'accompagne d'un changement de la surface de jeu à savoir du synthétique à la pelouse,

Considérant qu'il convient de prévoir les éventuelles intempéries et les risques de fermeture des installations sportives,

Par ces motifs,

. donne son accord et précise qu'en cas de terrain impraticable le match devra avoir lieu sur le terrain synthétique.

28214335 ULIS CO 1 / ANTONY FOOT EVOLUTION 1 du 09/03/2025 (R3/A)

Courriel des ULIS CO, demandant à jouer le samedi 08 mars 2025 à 19h00, sur le stade Jean Marc SALINIER aux ULIS.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord d'ANTONY FOOT EVOLUTION à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28215115 MASSY 91 FC 1 / MEUDON AS 2 du 09/03/2025 (R3/B)

Demande du FC MASSY 91 pour jouer à 15h30,

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MEUDON AS à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28215159 GRIGNY US 1 / HOUILLES AC 2 du 23/03/2025 (R3/B)

Demande de l'US GRIGNY pour avancer le match le samedi 22 mars 2025 à 17h30 et refus de HOUILLES AC.

Nouvelle demande de l'US GRIGNY pour reporter le match au 27 avril 2025 à 14h00, au motif d'un voyage scolaire de l'éducateur dans son cadre professionnel.

La Commission émet un avis défavorable à cette demande et maintient cette rencontre le 23 mars 2025.

Cependant, elle précise qu'elle pourra valider un avancement du match avec un accord commun.

28214608 SAINT OUEN L'AUMONE AS 2 / LIVRY GARGAN FC 1 du 30/03/2025 (R3/D)

Rappel

Courriel de l'AS SAINT OUEN L'AUMONE et du FC PIERRELAYE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match.

Cette rencontre aura lieu le dimanche 30 mars 2025 à 15h30, sur le stade municipal, terrain n°1 à PIERRELAYE.

Accord de la Commission, sous réserve de réception de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 28 mars 2025 à 12h00.

28214481 MITRY COMPANS GOELLY / CLAYE SOUILLY du 13/04/2025 (R3/C)

Rappel

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 29/01/2025 ayant décidé de suspendre le terrain de l'équipe U18 1 de MITRY COMPANS GOELLY pour le match retour contre CLAYE SOUILLY SPORTS, la Commission demande au club de MITRY COMPANS GOELLY de fournir un terrain de repli neutre situé à 30 km de la Ville de MITRY MORY accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi à 12h00 précédant la date du match.

28213044 VAL YERRES CROSNE / SAINT DENIS US du 16/03/2025 (R2/A)

Courriel de VAL YERRES CROSNE indiquant le terrain de repli pour jouer ce match le dimanche 16 mars 2025 à 12h00, sur le stade Didier Pironi (**surface de jeu à confirmer**) à LIMEIL BREVANNES.

Accord de la Commission, sous réserve de réception de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 14 mars 2025 à 12h00

28214342 ISSY LES MOULINEAUX FC / BRUNOY FC le 16/03/2025 (R3/A)

Suite de la décision de la Commission Supérieure d'Appel de la F.F.F. du 13/06/2024 ayant confirmé la suspension de terrain pour 10 MATCHS FERMES à l'équipe U18 1 d'ISSY FC, à compter du 13 mai 2024.

La Commission demande au club d'ISSY LES MOULINEAUX FC de lui fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville d'ISSY LES MOULINEAUX accompagné de l'attestation de mise à disposition du propriétaire au plus tard le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

Prochaines rencontres :

28214366 ISSY LES MOULINEAUX FC / ANTONY FOOT EVOLUTION du 06/04/2025

28214354 ISSY LES MOULINEAUX FC / BAGNEUX COM du 13/04/2025

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Calendrier des tours :**

1/2 finales : dimanche 27 avril 2025

Finale : dimanche 15 juin 2025

Arbitrage :Pour ces rencontres il sera désigné **3 ARBITRES**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

Rencontres des 1/2 finales à jouer le 27 avril 2025 :

Vainqueur SENART MOISSY ou RC ARGENTEUIL / Vainqueur A.C.B.B. ou FC 93 BOBIGNY
PARIS INTERNATIONAL / TORCY PVM.

U17 – CHAMPIONNAT**28216655 ARPAJONNAIS 1 / SENART MOISSY 1 du 16/02/2025 (R3/E)**

La Commission reporte cette rencontre le 20 avril 2025.

28215950 PITRAY OLIER PARIS 1 / PARIS 13 ATLETICO 2 du 09/03/2025 (R3/B)

Demande de PITRAY OLIER PARIS pour jouer à 15h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PARIS 13 ATLETICO à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

29235437 FC ROMAINVILLE 1 / VILLETANEUSE CS 1 du 09/03/2025 (R3/B)

Demande de FC ROMAINVILLE pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLETANEUSE CS à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28215952 PARIS FC 2 / ENFANTS GOUTTE D'OR 1 du 09/03/2025 (R3/A)

Demande du PARIS FC pour jouer à 16h00, en baisser de rideau d'un match de CNU17 sur les installations.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur les compétitions régionales.

28217877 TREMBLAY FC 1 / SARCELLES AAS 3 du 16/03/2025 (R3/B)

Demande de FC TREMBLAY pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard, le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

29235441 COSMO TAVERNY 1 / FC ROMAINVILLE 1 du 16/03/2025 (R3/B)

Demande de COSMO TAVERNY pour jouer à 15h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FC ROMAINVILLE à transmettre au plus tard, le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

29235450 FC ROMAINVILLE 1 / AFP 18 2 du 30/03/2025 (R3/B)

Demande de FC ROMAINVILLE pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

28230984 VILLENEUVE ABLON US / MAISONS ALFORT US du 09/03/2025 (R3/H)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 29/01/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U17 1 de VILLENEUVE ABLON US, à compter du 24/02/2025.

La Commission demande au club de VILLENEUVE ABLON US de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors des villes de VILLENEUVE LE ROI et ABLON SUR SEINE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

29235934 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / COLLEGIEN A.S. du 09/03/2025 (R3/C)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 20/11/2024 ayant infligé une suspension de terrain de 5 matchs fermes à l'équipe U17 1 de NEUILLY SUR MARNE S.F.C., à compter du 23/12/2024. La Commission demande au club de NEUILLY SUR MARNE S.F.C. de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de NEUILLY SUR MARNE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

Autres rencontres concernées :

29235946 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / CHAMPS SUR MARNE A.S. du 30/03/2025

29235960 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / TRILPORT U.S. du 04/05/2025

29235973 – NEUILLY SUR MARNE S.F.C. / DRANCY J.A. 2 du 18/05/2025

Le 5^{ème} et dernier match de suspension de terrain sera à purger sur la saison 2025/2026.

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

Calendrier des tours :

1/2 finales : dimanche 27 avril 2025

Finale : dimanche 15 juin 2025

Arbitrage :

Pour ces rencontres il sera désigné **3 ARBITRES**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

Rencontres des 1/2 finales à jouer le 27 avril 2025 :

53260969 - TORCY PVM US 2 / JOINVILLE RC 1

53260970 - SARCELLES AAS 2 / A.C. B.B. 1

U16 - CHAMPIONNAT

28217434 EVRY FC / ACADEMIE DE FOOTBALL D'EPINAY du 15/12/2024 (R2/A)

Suite à la décision de la Commission Régionale d'Appel du 26 février 2025 ayant donné le match à rejouer. La Commission donne la rencontre à rejouer **le 23/03/2025.**

Elle invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

28217474 PARIS FC 2 / VILLEJUIF US 1 du 09/03/2025 (R2/A)

Demande de PARIS FC pour jouer à 11h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de VILLEJUIF US à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28217737 CERGY PONTOISE FC 2 / PARIS UNIVERSITE CLUB 1 du 09/03/2025 (R3/A)

Demande de CERGY PONTOISE FC pour jouer à 12h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de PARIS UNIVERSITE CLUB à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28217735 NANTERRE ES 2 / HOUILLES AC 1 du 09/03/2025 (R3/A)

Demande de NANTERRE ES pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de HOUILLES AC à transmettre au plus tard, le vendredi 07 mars 2025 à 12h00.

28217877 TREMBLAY FC 1 / SARCELLES AAS 3 du 16/03/2025 (R3/B)

Demande de TREMBLAY FC pour jouer à 15h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de SARCELLES AAS à transmettre au plus tard, le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

28217315 BLANC MESNIL SF 1 / PARIS SAINT GERMAIN FC 2 du 19/01/2025 à rejouer le 23/03/2025 (R1)

Rappel.

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 12/02/2025 ayant donné match à rejouer, sur un terrain neutre situé à 20 km de la ville de BLANC-MESNIL.

Demande au club de BLANC MESNIL SF de fournir un terrain de repli neutre situé à 20 km de la ville de BLANC-MESNIL et accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, à transmettre au plus tard le vendredi 21 mars 2025 à 12h00.

La Commission invite les deux clubs à prendre connaissance des dispositions de l'article 20.2.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F. concernant les conditions de participation et de qualification des joueurs dans le cas d'un match à rejouer.

28218004 F.C. 93 BOBIGNY B.G. / SENART MOISSY le 09/03/2025 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG et attestation du Directeur des Sports de la Mairie du Bourget indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 09 mars 2025 à 13h30, sur le stade Daniel VOILLOT - synthétique au BOURGET.

28218005 F.C. 93 BOBIGNY B.G. / FONTENAY SOUS BOIS US le 16/03/2025 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG et attestation du Directeur des Sports de la Mairie du Bourget indiquant le prêt d'un terrain de repli.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 16 mars 2025 à 13h00, sur le stade Daniel VOILLOT - synthétique au BOURGET.

28218031 F.C. 93 BOBIGNY B.G. / MACCABI PARIS METROPOLE le 09/04/2025 (R3/C)

Courriel du FC 93 BOBIGNY BG et attestation du Directeur des Sports de la Mairie du Bourget indiquant le prêt d'un terrain.

La Commission fixe cette rencontre le dimanche 09 avril 2025 à 13h00, sur le stade Daniel VOILLOT - synthétique au BOURGET.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Calendrier des tours :**

1/2 finales : samedi 12 avril 2025

Finale : samedi 14 juin 2025

Arbitrage :

Pour ces rencontres il sera désigné **3 ARBITRES**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

1/2 Finales : matchs à jouer le samedi 12/04/2025

Match n°1: 53255255 MASSY 91 FC 1 / BRETIGNY FCS 1

Match n°2: 53255256 EVRY FC 1 / JOINVILLE RC 1

U15 – CHAMPIONNAT**Régional 2****Poule B****28228077 SARCELLES AAS 2 / VERSAILLES 78 FC 1 du 15/03/2025**

Demande de SARCELLES AAS pour reporter le match au samedi 22/03/2025 (motif : éducateur absent)

La Commission émet un avis défavorable :

- Motif n'étant pas recevable.
- Rassemblement régional U15 prévu le samedi 22 mars 2025 (les 2 clubs sont susceptibles d'être concernés)

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**Calendrier des tours :**

1/2 finales : samedi 12 avril 2025

Finale : samedi 14 juin 2025

Arbitrage :

Pour ces rencontres il sera désigné **3 ARBITRES**, à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité du terrain, le club recevant devra proposer un terrain de repli sinon le match sera inversé.

1/2 de finale : matchs à jouer le samedi 12/04/2025

Match n°1 : 53255252 SARCELLES AAS 1 / JEUNESSE AUBERVILLERS 1

Match n°2 : 53255253 VERSAILLES 78 FC 2 ou VERSAILLES 78 FC 1 / CERGY PONTOISE FC 1

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 1****Poule A****JEUNESSE AUBERVILLIERS – 544051**

La Commission prend note de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 26/02/2025 ayant infligé une suspension de terrain de 1 match ferme à l'équipe U14 1 de la JEUNESSE AUBERVILLIERS à compter du 31 MARS 2025 ; le terrain de repli doit être un terrain neutre situé en dehors de la ville d'AUBERVILLIERS.

Elle invite le club à lui transmettre le nom du terrain de repli (accompagné de l'attestation ou courriel de mise à disposition par le propriétaire de l'installation) pour le match suivant :

28226476 JEUNESSE AUBERVILLIERS 1 / CRETEIL US 1 du 03/05/2025

Régional 2**Poule A****28226901 NANTERRE ES 1 / FONTENAY SOUS BOIS US 1 du 08/03/2025**

Demande de NANTERRE ES pour avancer le coup d'envoi à 16h00.

Accord de la Commission sous réserve de l'accord de FONTENAY SOUS BOIS US à transmettre au plus tard le vendredi 07/03/2025 – 12h00.

28226906 RED STAR FC 1 / SARCELLES AAS 1 du 15/03/2025

Demande du RED STAR FC pour décaler le coup d'envoi à 15h30.

Accord de la Commission, il s'agit de l'horaire officiel.

Régional 3**Poule C****28227573 CHAMPS SUR MARNE FOOT 1 / MASSY 91 FC 1 du 08/03/2025**

Demande de CHAMPS SUR MARNE FOOT pour avancer le coup d'envoi à 15h30 sur le terrain n°2 du stade Lionel Hurtebize à CHAMPS SUR MARNE.

Accord de la Commission, il s'agit de l'horaire officiel.

Concernant le terrain, elle fixe la rencontre sur le terrain n°1 (le terrain n°2 n'étant pas classé).

CDM – CHAMPIONNAT**28224563 FC ROMAINVILLE 5 / FRANCONVILLE FC 5 du 16/03/2025 (R2/A)**

Demande de ROMAINVILLE FC pour jouer à 10h15.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de FRANCONVILLE à transmettre au plus tard, le vendredi 14 mars 2025 à 12h00.

28224573 VALLEE 78 F.C. 5 / BELLOY ST MARTIN ASC 5 du 30/03/2025 (R2/A)

Demande de VALLEE 78 FC pour jouer à 9h00.

Accord de la Commission, compte tenu du délai de prévenance

28224616 FRANCONVILLE FC 5 / RUEIL MALMAISON FC 5 du 18/05/2025 (R2/A)

Demande de FRANCONVILLE FC pour avancer la rencontre au 11/05/2025 au motif d'une compétition d'athlétisme ayant lieu ce-jour sur les installations

La Commission demande au club de fournir une attestation de la Mairie indiquant l'indisponibilité des installations.

28224786 ARPAJONNAIS 5 / ST THIBAUT F.C. 5 du 27/04/2025 (R2/B)

Rappel.

Réception d'un arrêté municipal indiquant la fermeture du terrain Norbert BATIGNE à MAROLLES du 26/04 au 28/04/2025 pour un évènement de la commune,

La Commission demande au club s'il a la possibilité de trouver un terrain de repli, dans le cas contraire, la rencontre sera avancée au 20/04/2025

ANCIENS – CHAMPIONNAT**28225642 MONTROUGE GS 1 / MORANGIS CHILLY FC 1 du 09/03/2025 (R3/B)**

Demande de MONTROUGE GS pour reporter la rencontre le 23 mars 2025 à 11h ou le 20 avril 2025 à 9h30, au motif d'un match CDM de compétition départementale sur les installations.

La Commission rappelle que les rencontres de compétitions régionales sont prioritaires sur les compétitions départementales et maintient le match le 09/03/2025.